



État certifié des inscriptions

Article R. 521-31 al.2 du code de commerce

Du chef de : **100 PRESSION**
Adresse requise : **Résidence Le Beaumont 36 Avenue Léon Blum 33110 Le Bouscat**
N° d'identification : **881 552 103**
Ainsi dénommé, qualifié, domicilié et orthographié, et non autrement
A la demande de : **SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES**

Gages sans dépossession (à l'exception des gages portant sur un véhicule terrestre à moteur ou une remorque immatriculée) y compris gages des stocks et nantissements de l'outillage et du matériel pris antérieurement au 01/01/2022.

Article R. 521-2, 1° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels de parts sociales (Sociétés civiles, SARL, SNC)

Article R. 521-2, 2° du code de commerce

Néant

Privilèges du vendeur de fonds de commerce

Article R. 521-2, 3° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels et judiciaires de fonds de commerce, artisanal, agricole

Article R. 521-2, 4° du code de commerce

Néant



[Signature]

Déclarations de créances en cas d'apport de fonds de commerce*Article R. 521-2, 5° du code de commerce*

Néant

Hypothèques maritimes à l'exception de celles enregistrés au registre international français*Article R. 521-2, 6° du code de commerce*

Néant

Actes de saisies des navires à l'exception de ceux enregistrés au registre international français*Article R. 521-2, 7° du code de commerce*

Se rapprocher du greffe pour les saisies des navires

Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau*Article R. 521-2, 8° du code de commerce*

Néant

Hypothèques fluviales*Article R. 521-2, 9° du code de commerce*

Néant

Actes de saisies de bateaux*Article R. 521-2, 10° du code de commerce*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux
 Délivré le : 06/06/2025 à 11:28:30
 Etat du chef de : 100 PRESSION, Résidence Le Beaumont 36 Avenue Léon Blum 33110 Le Bouscat
 Requis par : SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES

Le greffier



[Handwritten signature]

Mesures d'inaliénabilité décidées par le tribunal*Article R. 521-2, 11° du code de commerce*

Néant

Contrats de location et clauses de réserve de propriété*Article R. 521-2, 12° du code de commerce*

Néant

Privilège du Trésor*Article R. 521-2, 13° du code de commerce*

Néant

Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires*Article R. 521-2, 14° du code de commerce*

Néant

Warrants agricoles*Article R. 521-2, 15° du code de commerce***Avertissement :**

**Le présent état ne révèle que les inscriptions prises à compter du 01/01/2023,
Les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les
tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.**

Néant

Opérations de crédit-bail en matière mobilière*Article R. 521-2, 16° du code de commerce*

N° d'inscription du greffe : n°2020CBA05876 prise le 01/10/2020

Date de péremption : 01/10/2025

Montant garanti

Le greffier



Signature

Contre (constituant/débiteur ou propriétaire du bien grevé) :	100 PRESSION	0,00 Euros
Adresse :	Résidence Le Beaumont 36 Avenue Léon Blum 33110 Le Bouscat	
Au profit de :	NATIOCREDIMURS, 12 rue Du Port 92000 Nanterre	
Désignation du bien :	MATERIEL AUDIO Marque:AUTRES MARQUES MANUTENTION Serie:10262 FAC 10262 DU 17/03/2020 CHEZ WEELIVE	
Date d'exigibilité :	01/09/2025	
N° d'inscription du greffe : n°2020CBA07169 prise le 17/11/2020		Montant garanti
Date de péremption : 17/11/2025		
Contre (constituant/débiteur ou propriétaire du bien grevé) :	100 PRESSION	0,00 Euros
Adresse :	Résidence Le Beaumont 36 Avenue Léon Blum 33110 Le Bouscat	
Au profit de :	NATIOCREDIMURS, 12 rue Du Port 92000 Nanterre	
Désignation du bien :	MEUBLES DE CUISINE Marque:EQUIPEMENT SANS MARQUE Serie:BC ICE100 FAC F2010-00823 DU 30/10/2020 CHEZ ECCE GUSTO	
Date d'exigibilité :	15/09/2025	
N° d'inscription du greffe : n°2021CBA01543 prise le 02/03/2021		Montant garanti
Date de péremption : 02/03/2026		
Contre (constituant/débiteur ou propriétaire du bien grevé) :	100 PRESSION	0,00 Euros
Adresse :	Résidence Le Beaumont 36 Avenue Léon Blum 33110 Le Bouscat	
Au profit de :	NATIOCREDIMURS, 12 rue Du Port 92000 Nanterre	
Désignation du bien :	EQUIPEMENT MICRO INFORMATIQUE Marque:EQUIPEMENT SANS MARQUE Serie:K01623C FAC FT241138 DU 21/09/2020 CHEZ GROUPE BENARD	
Date d'exigibilité :	28/08/2025	

Saisies pénales de fonds de commerce

Article R. 521-2, 17° du code de commerce

Néant

Arrêtés pris en application des articles L. 184-1 ou L. 511-11 code de la construction et de l'habitation portant sur un immeuble dans lequel est exploité un fonds de commerce aux fins d'hébergement

Article R. 521-2, 18° du code de commerce

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux
 Délivré le : 06/06/2025 à 11:28:30
 Etat du chef de : 100 PRESSION, Résidence Le Beaumont 36 Avenue Léon Blum 33110 Le Bouscat
 Requis par : SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES

Le greffier



[Signature]

Nantissements judiciaires de parts sociales de sociétés civiles publiés antérieurement au 01/01/2022

Articles 53 à 57 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 (abrogés)
Articles R. 532-3 et R. 533-3 du code des procédures civiles d'exécution

Avertissement :

L'information d'un nantissement judiciaire de parts de société civile publié après le 1er janvier 2022 nécessite la consultation des actes déposés en annexe du RCS du siège de la société dont les parts sont nanties.

Néant

Apports de trésorerie et délais de paiement autorisés par le juge-commissaire

Articles L.622-17 III 2° et 3°, L. 631-14, L. 641-13 III du code de commerce ; R. 622-14 et R. 641-22 du code de commerce

Néant

Protêts et certificats de non-paiement

Art. L.511- 52 à L.511-60 c. com., Art. R.511-2 à R.512-1 c. com., Art. L.131-61 à L.131-68 c. mon. et fin. Art. R.131-46 à R.131-51 c. mon. et fin.

Néant

Warrants autres qu'agricoles (pétroliers, hôteliers et industriels)

Articles L. 523-1 à L. 523-15 et R. 523-1 du code de commerce ; L. 524-1 à L. 524-21 et R. 524-1 du code de commerce (abrogés)

Néant

Suite à l'ordonnance n°2021-1192 du 15 septembre 2021 et au décret n°2021-1888 du 29 décembre 2021, la publicité des nantissements judiciaires de parts de société civile est opérée uniquement par le dépôt en annexe au RCS de l'acte de nantissement signifié. Dès lors, nous vous invitons à consulter le registre du commerce et des sociétés auprès duquel la société dont les parts sont nanties est immatriculée.

Fin de l'état

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux
Délivré le : 06/06/2025 à 11:28:30
Etat du chef de : 100 PRESSION, Résidence Le Beaumont 36 Avenue Léon Blum 33110 Le Bouscat
Requis par : SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES

Le greffier



Signature



État certifié des inscriptions

Article R. 521-31 al.2 du code de commerce

Du chef de : **100 PRESSION**
Adresse requise : **38 Rue Louis Fleuranceau 33520 Bruges**
N° d'identification : **881 552 103**
Ainsi dénommé, qualifié, domicilié et orthographié, et non autrement
A la demande de : **SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES**

Gages sans dépossession (à l'exception des gages portant sur un véhicule terrestre à moteur ou une remorque immatriculée) y compris gages des stocks et nantissements de l'outillage et du matériel pris antérieurement au 01/01/2022.

Article R. 521-2, 1° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels de parts sociales (Sociétés civiles, SARL, SNC)

Article R. 521-2, 2° du code de commerce

Néant

Privilèges du vendeur de fonds de commerce

Article R. 521-2, 3° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels et judiciaires de fonds de commerce, artisanal, agricole

Article R. 521-2, 4° du code de commerce

Néant



Signature

Déclarations de créances en cas d'apport de fonds de commerce*Article R. 521-2, 5° du code de commerce*

Néant

Hypothèques maritimes à l'exception de celles enregistrés au registre international français*Article R. 521-2, 6° du code de commerce*

Néant

Actes de saisies des navires à l'exception de ceux enregistrés au registre international français*Article R. 521-2, 7° du code de commerce*

Se rapprocher du greffe pour les saisies des navires

Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau*Article R. 521-2, 8° du code de commerce*

Néant

Hypothèques fluviales*Article R. 521-2, 9° du code de commerce*

Néant

Actes de saisies de bateaux*Article R. 521-2, 10° du code de commerce*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux
 Délivré le : 06/06/2025 à 11:28:30
 Etat du chef de : 100 PRESSION, 38 Rue Louis Fleuranceau 33520 Bruges
 Requis par : SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES

Le greffier



Signature

Mesures d'inaliénabilité décidées par le tribunal*Article R. 521-2, 11° du code de commerce*

Néant

Contrats de location et clauses de réserve de propriété*Article R. 521-2, 12° du code de commerce*

Néant

Privilège du Trésor*Article R. 521-2, 13° du code de commerce*

Néant

Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires*Article R. 521-2, 14° du code de commerce*

Néant

Warrants agricoles*Article R. 521-2, 15° du code de commerce***Avertissement :**

**Le présent état ne révèle que les inscriptions prises à compter du 01/01/2023,
Les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les
tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.**

Néant

Opérations de crédit-bail en matière mobilière*Article R. 521-2, 16° du code de commerce*

Néant



→ *See see*

Saisies pénales de fonds de commerce*Article R. 521-2, 17° du code de commerce*

Néant

Arrêtés pris en application des articles L. 184-1 ou L. 511-11 code de la construction et de l'habitation portant sur un immeuble dans lequel est exploité un fonds de commerce aux fins d'hébergement*Article R. 521-2, 18° du code de commerce*

Néant

Nantissements judiciaires de parts sociales de sociétés civiles publiés antérieurement au 01/01/2022*Articles 53 à 57 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 (abrogés)
Articles R. 532-3 et R. 533-3 du code des procédures civiles d'exécution***Avertissement :****L'information d'un nantissement judiciaire de parts de société civile publié après le 1er janvier 2022 nécessite la consultation des actes déposés en annexe du RCS du siège de la société dont les parts sont nanties.**

Néant

Apports de trésorerie et délais de paiement autorisés par le juge-commissaire*Articles L.622-17 III 2° et 3°, L. 631-14, L. 641-13 III du code de commerce ; R. 622-14 et R. 641-22 du code de commerce*

Néant

Protêts et certificats de non-paiement*Art. L.511- 52 à L.511-60 c. com., Art. R.511-2 à R.512-1 c. com., Art. L.131-61 à L.131-68 c. mon. et fin. Art. R.131-46 à R.131-51 c. mon. et fin.*

Néant

Warrants autres qu'agricoles (pétroliers, hôteliers et industriels)*Articles L. 523-1 à L. 523-15 et R. 523-1 du code de commerce ; L. 524-1 à L. 524-21 et R. 524-1 du code de commerce (abrogés)*

Néant



5/6/2025

Observations

Présence d'autres inscriptions sur d'autres adresses du débiteur ou sur d'autres débiteurs liés :

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il existe des inscriptions prises à ce greffe

- du chef de : 100 PRESSION 881 552 103
- sur l'adresse : Résidence Le Beaumont 36 Avenue Léon Blum 33110 Le Bouscat

Nous restons à votre disposition pour vous délivrer les états correspondants.

Suite à l'ordonnance n°2021-1192 du 15 septembre 2021 et au décret n°2021-1888 du 29 décembre 2021, la publicité des nantissements judiciaires de parts de société civile est opérée uniquement par le dépôt en annexe au RCS de l'acte de nantissement signifié. Dès lors, nous vous invitons à consulter le registre du commerce et des sociétés auprès duquel la société dont les parts sont nanties est immatriculée.

Fin de l'état

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux
Délivré le : 06/06/2025 à 11:28:30
Etat du chef de : 100 PRESSION, 38 Rue Louis Fleuranceau 33520 Bruges
Requis par : SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES

Le greffier



→ *S. M. M.*